

Qu'est-ce qui tient les propriétaires d'entreprises éveillés la nuit?

Les propriétaires travaillent fort pour faire croître et protéger leur entreprise. La dernière chose dont ils ont besoin, c'est l'incertitude et le stress supplémentaires d'un problème juridique imprévu qui risque de nuire à la santé financière de leur PME. Heureusement, les **Solutions juridiques - Entreprise** d'ARAG leur donnent les moyens d'agir et de faire valoir leurs droits. En souscrivant ce produit qui comble les lacunes de leur portefeuille d'assurance commerciale et protège leur investissement, ils peuvent avoir l'esprit tranquille et dormir sur leurs deux oreilles.

Réponse d'un portefeuille d'assurance de dommages des entreprises et lacunes comblées par ARAG lorsqu'un propriétaire d'entreprise...	Frais de défense juridique couverts		Frais juridiques du plaignant couverts
Souhaite recouvrer des sommes dues en lien avec la vente de biens ou de services			ARAG
Fait l'objet d'un contrôle fiscal ou souhaite en appeler d'une décision d'une autorité fiscale provinciale ou fédérale	ARAG		
Doit faire valoir ses droits en cas de rupture de contrat liée à...			
• la vente de biens ou de services	ARAG		
• l'achat de biens ou de services			ARAG
• la location de locaux pour l'usage commercial de l'assuré désigné			ARAG
Est impliqué dans un litige lié à l'emploi découlant d'allégations de...			
• rupture d'un contrat de travail	RPE	ARAG	
• harcèlement sexuel, discrimination ou atteinte à la vie privée	RPE	ARAG	
• manquement aux lois sur le travail ou aux droits de la personne	RPE	ARAG	
Doit gérer une action en justice intentée contre un employé en raison...			
• d'une discrimination présumée à l'endroit d'autres employés ou clients	RPE	ARAG	
Doit assurer sa défense en cas...			
• d'enquêtes ou d'accusations en matière de santé et sécurité au travail	RE	ARAG	
• d'enquêtes ou d'accusations criminelles en lien avec l'entreprise	ARAG		
• d'actes fautifs lors de la prestation de conseils ou de services professionnels	E et O		
Veut poursuivre un tiers qui...			
• blesse un employé			ARAG
• endommage des biens de l'entreprise			ARAG
• porte atteinte au droit de propriété ou cause une nuisance à l'entreprise			ARAG
Doit se défendre s'il est poursuivi pour cause de...			
• blessures causées à un tiers	RCC		
• dommages aux biens d'un tiers	RCC		
• perte financière causée par une annonce trompeuse	RCC		
• dommages corporels causés par un produit de l'entreprise	RESP PROD		
Veut contester une décision liée à...			
• la suspension ou au renouvellement d'un permis d'exploitation obligatoire	ARAG		
• la résiliation d'un permis d'exploitation obligatoire	ARAG		

ARAG = assurance de protection juridique, A et D = assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, RPE = assurance responsabilité relative aux pratiques d'emploi, RE = assurance responsabilité de l'employeur, E et O = responsabilité civile professionnelle (erreurs et omissions), RCC = assurance responsabilité civile commerciale, CYBER = assurance cyber-responsabilité, RESP PROD = assurance responsabilité de produits

Lacunes comblées par les Solutions juridiques – Entreprise d'ARAG (suite)

Réponse d'un portefeuille d'assurance de dommages des entreprises et lacunes comblées par ARAG lorsqu'un propriétaire d'entreprise...	Frais de défense juridique couverts			Frais juridiques du plaignant couverts
Doit se défendre en lien avec...				
• un manque de diligence dans la gestion des finances de l'entreprise	A et D			
• une violation des lois provinciales ou fédérales	A et D			
• une violation des lois fiscales ou des lois sur les valeurs mobilières provinciales ou fédérales	A et D			
Doit gérer un incident informatique qui donne lieu à...				
• une poursuite civile pour atteinte à la confidentialité des données d'un client	CYBR	A et D	ARAG	
• un avis de production envoyé en vertu des lois anti-pourriel fédérales	ARAG			
• un procès-verbal de violation envoyé en vertu des lois anti-pourriel fédérales	A et D	ARAG		

Assistance juridique et services supplémentaires inclus dans un contrat Solutions juridiques – Entreprise d'ARAG et qui atténuent encore plus les risques et les coûts :	
• Accès illimité et en tout temps à une assistance juridique téléphonique	ARAG
• Examen de documents juridiques jusqu'à 12 fois par année	ARAG
• Rédaction de lettres juridiques simples jusqu'à 12 fois par année	ARAG
• Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques	ARAG
• Accès illimité à un professionnel en ressources humaines	ARAG
• Accès illimité à un soutien psychologique pour tous les employés	ARAG

ARAG = assurance de protection juridique, A et D = assurance de la responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants, RPE = assurance responsabilité relative aux pratiques d'emploi, RE = assurance responsabilité de l'employeur, E et O = responsabilité civile professionnelle (erreurs et omissions), RCC = assurance responsabilité civile commerciale, CYBER = assurance cyber-responsabilité, RESP PROD = assurance responsabilité de produits

Nos protections assurent la gestion éclairée de vos risques juridiques.